



École publique Saint-Joseph

Code de vie

2018-2019

Notre mission :

L'ensemble des élèves, des parents et des tuteurs ainsi que du personnel de l'École publique Saint-Joseph s'engage à promouvoir l'excellence scolaire. De plus, nous visons l'épanouissement personnel et social des élèves en partenariat avec toute la communauté scolaire. Le développement de la fierté de la langue française et de la culture franco-ontarienne à l'intérieur d'un environnement sain et valorisant sont des éléments essentiels afin d'encourager la réussite de tous les élèves.

Chaque membre de la communauté de l'École publique Saint-Joseph a le droit de travailler, d'apprendre et de jouer dans un environnement sécuritaire et positif.

JE M'ENGAGE À :

RESPECT :

- respecter la langue française et ses valeurs en parlant en français.
- respecter mes biens, ceux des autres et de l'école.
- respecter l'environnement en gardant l'intérieur et l'extérieur de l'école propre.
- utiliser un langage respectueux.
- assurer la confidentialité des autres en évitant d'utiliser le téléphone cellulaire à l'école durant les heures de classe ou lors d'activités scolaires. Par contre, si j'ai besoin de communiquer avec mes parents ou mes tuteurs, je demande la permission à un adulte qui va me diriger au bureau.

- porter des vêtements convenables qui ne font pas référence à des produits inappropriés.
- porter ma casquette à l'extérieur ou dans les endroits désignés.
- respecter toutes les personnes à l'école.

HONNÊTETÉ, INTÉGRITÉ :

- assumer mes responsabilités et les conséquences de mes actions.
- ne pas commettre de vol.
- ne pas faire de vandalisme.
- rapporter tout objet trouvé au bureau.
- ne pas raconter des histoires ou des rumeurs qui impliquent les autres et j'encourage les autres à faire du même.
- ne faire aucune forme d'intimidation soit verbale, physique, sociale ou électronique ainsi que toute autre forme en vertu de la loi 157.

EMPATHIE :

- essayer de comprendre la situation ainsi que mes habiletés et mes limites et celles des autres.

SENS DE JUSTICE, ÉQUITÉ :

- n'utiliser aucun comportement inacceptable incluant l'agression physique, verbale ou sexuelle.
- à gérer les conflits de manière pacifique.
- ne pas blesser une autre personne ni verbalement, ni physiquement.

Chaque personne, membre de la communauté de l'École publique Saint-Joseph a la responsabilité de développer leur potentiel scolaire, physique et social.

JE M'ENGAGE À:

RESPONSABILITÉS PARTAGÉES :

- contribuer à la réussite individuelle et du groupe.
- faire preuve d'engagement envers l'école.
- observer les règles de propreté et d'hygiène.
- retourner tout matériel emprunté à temps et en bon état.
- respecter les autres en les traitants avec équité sans égard envers leurs différences à cause de la race, la couleur, la religion, l'orientation sexuelle, l'âge ou le handicap.
- compléter mes devoirs de manière acceptable selon les attentes et de les remettre à temps.
- remettre des travaux de qualité en collaborant avec les autres dans le travail d'équipe.
- arriver à l'école à temps, prêt à travailler avec les outils nécessaires.

Chaque personne ainsi que chaque membre de la communauté de l'École publique Saint-Joseph sera encouragée et aura l'occasion de développer leurs traits de caractère positifs.

JE M'ENGAGE À:

INITIATIVE :

- communiquer en français.
- aider au rangement du matériel après une activité.

PERSÉVÉRANCE :

- faire preuve d'autonomie.
- faire les efforts nécessaires afin de réussir selon les attentes et mon potentiel.

COURAGE :

- entreprendre des activités afin de vaincre ma peur ou ma timidité.
- faire le meilleur choix d'après mon jugement même si c'est difficile.
- m'efforcer afin d'avoir le courage de demander de l'aide.

OPTIMISME :

- me fixer des objectifs afin d'assurer la qualité et la réussite de mes tâches scolaires.

Chaque personne, membre de la communauté de l'École publique Saint-Joseph doit suivre les précisions inscrites par l'école.

JE M'ENGAGE À:

PRÉCISIONS :

- ne pas avoir en ma possession, ni à fournir à d'autres de l'alcool, des drogues illicites ou médicaments utilisés à des fins illicites.
- ne pas avoir d'armes légales ou illégales, ni de menacer ou de causer intentionnellement des blessures à autrui.
- ne pas utiliser du tabac sur les lieux scolaires.
- toujours prendre l'autobus qui m'est assigné et je suis tous les règlements établis par le Service de transport *Francobus* et le Conseil scolaire (voir guide du transport au www.francobus.ca).

JE SUIS CONSCIENT QUE:

- l'école n'est pas responsable de la perte, du bris ou du vol des objets personnels.
- toute activité de financement doit être autorisée par l'école.
- toutes les personnes qui entrent à l'école doivent passer au bureau et signer le registre des visiteurs.
- je dois fournir la permission écrite de mes parents pour quitter l'école ou pour quitter une activité de l'école à un moment autre qu'organisé par mon enseignant.
- je ne dois pas avoir de médicaments en classe. Je remets les médicaments autorisés au bureau pour entreposage. De plus, mes parents doivent signer un consentement selon la politique 3,25 *Anaphylaxie – Allergies alimentaires et autres*.
- je n'utilise pas la planche à roulettes, les patins à roues alignées ou baskets à roulette (*Heelys*) sur les lieux scolaires.
- je porte seulement des vêtements appropriés qui démontrent le respect envers moi-même et envers les autres.

Discipline progressive

- Je reçois un avertissement verbal.
- Je reçois un avertissement écrit dans mon agenda, un rapport d'incident ou une lettre à mes parents.
- J'ai une retenue.
- Mon enseignant appelle mes parents et, au besoin, convoque mes parents à une rencontre.
- Mon enseignant et la direction me rencontrent avec mes parents.
- Une suspension peut m'être accordée selon la sévérité de l'incident.

**De plus, chaque classe établit son propre code de classe pour assurer un bon fonctionnement. Ces étapes ne sont pas limitées à la séquence ci-haut.*